



PROFIL DE POSTE

Technicien Supérieur chargé d'études électricité courants forts et faibles – Direction des Travaux, de l'Environnement et de la Sécurité

Libellé de la fiche métier de rattachement : Conducteur(trice) de travaux tous corps d'état (TCE)
Code métier : 20F20

DIRECTION/SITE : Direction des Travaux, de l'Environnement et de la Sécurité, site GM (DTES)

SERVICE/POLE : Département Electricité et Département Sécurité

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail : **(renseigné par la DRH)**

Grade : Technicien Supérieur Hospitalier

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : Horaires de jour du Lundi au Vendredi

Responsable(s) hiérarchique(s) : Ingénieur responsable du Département Electricité et Ingénieur responsable du Département Sécurité

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU dispose d'une capacité d'hospitalisation de 1 877 lits et places, répartis sur 3 sites au sein de 73 services de soins. Il réalise annuellement plus de 147 000 séjours, 640 000 consultations et 115 000 passages aux urgences.

Pour mener à bien ses missions, il dispose d'un budget annuel de 940 M€ de fonctionnement et plus de 25 M€ d'investissement.

Il emploie 8 630 personnes, dont près de 1 700 médecins, et forme plus de 1 000 étudiants.

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

La DTES assure la gestion technique, l'exploitation et la maintenance, ainsi que la conduite des projets de travaux neufs et de réhabilitation des 3 sites hospitaliers du CHU de Clermont-Ferrand.

Elle est organisée en 6 secteurs techniques : génie civil/bâtiment, génie électrique, génie climatique, management des énergies, maintenance et sécurité. Elle comprend également un département gestion et travaille en étroite collaboration avec le bureau des marchés de l'établissement.

Elle dispose d'un effectif de 150 agents sur site ou au sein de la Direction.

Elle assure la mise en œuvre des projets stratégiques, notamment :

- opération GM3 (construction d'un bâtiment d'hébergement d'environ 20 000 m², restructuration des urgences, désamiantage, écrêtage et restructuration d'un bâtiment existant de 7 000 m², 126 M€ TDC),
- réorganisation des spécialités biologiques au sein du bâtiment des laboratoires,
- mise aux normes des activités pharmaceutiques,
- rénovation du bloc opératoire Gabriel Montpied,
- reconstruction des bâtiments de psychiatrie,
- installation de nouveaux équipements lourds d'imagerie,

Elle gère par ailleurs des budgets annuels d'environ 3 M€ pour les opérations d'investissements courants et 1 M€ pour les dépenses de maintenance liées aux travaux.

DEFINITION DU POSTE

Sous l'autorité de l'ingénieur responsable de département Electricité et de l'ingénieur responsable du département Sécurité, il conduit les études et l'exécution des travaux en courants forts et faibles (hors VDI) pour les opérations qui lui sont confiées. Dans ce cadre, il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la DTES.

ACTIVITES PRINCIPALES

En amont des travaux :

- réalisation d'études de faisabilité et des estimations pour les lots électricité CFO et CFA,
- réalisation des études pour les lots électricité CFO et CFA (production des plans, schémas, cahiers des charges, planning ...), et participation aux réunions d'études,
- analyse des réponses aux consultations.

En phase travaux :

- suivi technique, respect des délais, des coûts, et de la qualité des ouvrages réalisés, vérification du respect de la sécurité et des règles d'hygiène sur le chantier,
- participation aux réunions de chantier.

En fin de travaux :

- réalisation des opérations préalables à la réception des ouvrages,
- en cas de réception avec réserves, suivi de la levée des réserves,
- vérification de l'exécution des essais éventuellement prévus pour s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages lors de leur mise en exploitation,
- vérification de la constitution par les entreprises des DOE (Dossier d'Ouvrage Exécuté).

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- gestion de la base de données des plans et schémas électriques CFO et CFA du patrimoine du CHU,
- veille spécifique à son domaine d'activité,
- prospection fournisseurs/produits – marchés.

COMPETENCES REQUISSES

- concevoir des installations et systèmes courants forts (Haute tension et Basse tension) et courants faibles (contrôle d'accès, système anti-intrusion, vidéosurveillance, système de sécurité incendie, appel malade, etc...),
- bonne connaissance des réglementations et normes électriques et de la réglementation ERP,
- parfaite maîtrise d'AutoCAD, maîtrise des outils informatiques bureautiques (Word, Excel, MS-Project), utilisation de logiciels « métier »,
- analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur en études de faisabilité, en solutions, en programmes,
- argumenter et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs, dans son domaine de compétence,
- évaluer une prestation, un projet, une solution, relatifs à son domaine de compétence,
- élaborer, lire et interpréter des plans techniques, des croquis relatifs à son domaine de compétence,
- rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence,
- planifier des travaux,
- travailler en équipe/en réseau,
- piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes,

APTITUDES COMPORTEMENTALES :

- esprit d'équipe et sens du travail en commun,
- esprit d'initiative,
- sens de l'organisation et des priorités,
- rigueur, méthode et capacité à gérer les sollicitations multiples
- être force de propositions, autonome et faire preuve de discrétion,
- respect du temps et des horaires de travail,
- ponctualité et disponibilité.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- DUT – BTS Génie électrique ou équivalent,

- Une première expérience significative en bureau d'études électricité CFO/CFA serait un plus.

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- ensemble des personnels de la DTES,
- ensemble des personnels hospitaliers,
- entreprises et fournisseurs,
- maîtres d'œuvre,
- intervenants divers.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- disponibilité en accord avec les contraintes du service hospitalier,
- planification des absences en concertation avec les autres membres des départements Electricité et Sécurité.